



Assemblée générale

Distr. générale
15 décembre 2011
Français
Original : anglais

Soixante-sixième session
Cinquième Commission
Point 134 de l'ordre du jour
**Projet de budget-programme pour l'exercice
biennal 2012-2013**

Fonds de réserve : état récapitulatif des incidences sur le budget-programme et des prévisions révisées

Rapport du Secrétaire général*

1. On trouvera ci-après l'état récapitulatif des incidences sur le budget-programme et des prévisions révisées, établi conformément aux directives concernant le fonds de réserve énoncées dans l'annexe à la résolution 42/211 de l'Assemblée générale. Les dépenses additionnelles, dont le montant s'élèverait à 34 601 700 dollars sont énumérées dans l'annexe au présent rapport. Les montants des dépenses à imputer éventuellement sur le fonds de réserve indiqués pour chaque rubrique correspondent à ceux que le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires a recommandés lorsqu'il a examiné les différents états et projets de prévisions révisées. À ce stade, la Cinquième Commission n'a pas encore pris de décision concernant l'approbation des différentes incidences sur le budget-programme et des prévisions révisées dont elle est actuellement saisie.

2. Le montant global (34 601 700 dollars) resterait dans les limites fixées pour le fonds de réserve (40 475 200 dollars) par l'Assemblée générale dans sa résolution 65/262.

3. **Conformément au paragraphe 5 de l'annexe à la résolution 42/211, la Cinquième Commission peut à présent recommander à l'Assemblée générale d'ouvrir, aux chapitres indiqués du budget-programme, des crédits dont les montants (déduction faite des contributions du personnel) sont indiqués ci-dessous :**

* Le présent document est publié conformément aux directives régissant l'utilisation du fonds de réserve, qui figurent dans l'annexe à la résolution 42/211 de l'Assemblée générale.



(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Chapitre</i>	<i>Dépenses à imputer sur le fonds de réserve^{a, b}</i>
1. Politique, direction et coordination d'ensemble	4 284,7
2. Affaires de l'Assemblée générale et du Conseil économique et social et gestion des conférences	8 508,8
8. Affaires juridiques	1 094,6
19. Développement économique et social en Asie et dans le Pacifique.	402,6
24. Droits de l'homme	6 706,9
29A. Bureau du Secrétaire général adjoint à la gestion	299,4
29C. Bureau de la gestion des ressources humaines	689,2
29D. Bureau des services centraux d'appui	1 547,1
29E. Administration (Genève).	1 831,9
29G. Administration (Nairobi).	695,0
30. Bureau de l'informatique et des communications.	5 741,5
34. Travaux de construction, transformation et amélioration des locaux et gros travaux d'entretien	2 800,0
Montant total des dépenses à imputer	34 601,7

^a Déduction faite des contributions du personnel.^b Aux taux préliminaires de 2012-2013.**Fonds de réserve : solde disponible pour les besoins futurs**

4. **Si la Commission procède comme indiqué ci-dessus, il conviendrait qu'elle prie aussi l'Assemblée générale de noter qu'il resterait dans le fonds de réserve un solde de 5 876 500 dollars.**

Annexe

Dépenses à imputer sur le fonds de réserve

(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Dépenses à imputer non encore approuvées</i>	<i>Montants proposés à la Cinquième Commission (a)</i>	<i>Recommandations du Comité consultatif (b)</i>	<i>Dépenses à imputer sur le fonds de réserve (c) = somme de (a) et (b)</i>
Initiatives du Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies relatives aux technologies de l'information et des communications (A/66/94)	6 423,4	(3 188,0)	3 235,4
Activités du Bureau des services d'ombudsman et de médiation des Nations Unies (A/66/224)	875,9	(412,0)	463,9
Administration de la justice à l'Organisation des Nations Unies (A/66/275 et Corr.1)	8 263,6	(411,0)	7 852,6
Plan stratégique patrimonial de l'Office des Nations Unies à Genève (A/66/279)	3 964,6	(354,0)	3 610,6
Activités du Bureau de la déontologie (A/66/319 et Corr.1)	398,3	(398,3)	–
Prévisions relatives au projet de budget-programme pour l'exercice biennal 2012-2013 au titre du chapitre 1 (Politique, direction et coordination d'ensemble) et du chapitre 37 (Contributions du personnel) en ce qui concerne le renforcement du Bureau du Directeur général de l'Office des Nations Unies à Nairobi (A/66/393)	462,2	(262,2)	200,0
Prévisions de dépenses révisées concernant les chapitres 29D (Bureau des services centraux d'appui) et 30 (Bureau des technologies de l'information et des communications) du projet de budget-programme concernant le système de gestion de la résilience de l'Organisation : dispositif complet de gestion des situations de crise (A/66/516)	3 141,3	–	3 141,3
Prévisions révisées comme suite aux résolutions et décisions adoptées par le Conseil des droits de l'homme à ses seizième, dix-septième et dix-huitième sessions ordinaires et à ses quinzième, seizième et dix-septième sessions extraordinaires (A/66/586)	13 261,8	(886,2)	12 375,6
État des incidences sur le budget-programme du projet de résolution A/C.3/66/L.29/Rev.1 concernant la Convention relative aux droits des personnes handicapées et le Protocole facultatif s'y rapportant (A/C.5/66/11)	2 993,2	–	2 993,2
État des incidences sur le budget-programme du projet de résolution A/66/L.21 concernant les océans et le droit de la mer (A/C.5/66/12)	729,1	–	729,1
Total^{a, b}	40 513,4	(5 911,7)	34 601,7

^a Déduction faite des contributions du personnel.^b Aux taux préliminaires de 2012-2013.